



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

ASP

Agence de Services
et de Paiement

SPASER

SCHÉMA DE PROMOTION
DES ACHATS SOCIALEMENT
ET ÉCOLOGIQUEMENT
RESPONSABLES
2022-2025 DE L'ASP



RAPPORT ANNUEL 2025



— SOMMAIRE —

PRÉAMBULE	3
CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE.....	4
ACHATS DURABLES À L'ASP - CHIFFRES CLÉS 2025	5
BILAN PAR AXE :	
● Axe 1 - Promouvoir la pratique de l'achat responsable au sein de l'Agence.....	6
● Axe 2 - Faciliter l'insertion sociale des personnes éloignées de l'emploi par l'activité économique et lutter contre les inégalités	7
● Axe 3 - Participer à la transition écologique et à la mise en œuvre d'un numérique responsable.....	8
● Axe 4 - Garantir une commande publique responsable, équilibrée et transparente comme outil de développement économique.....	9
● Axe 5 - Réaliser des achats justes et économiques en termes d'énergie, de ressources et de prix	10



PRÉAMBULE



L'ASP est engagée dans une **démarche volontariste** **En matière d'achats publics responsables**, qui s'inscrit dans son Plan de transition écologique. Pour cela, l'Agence s'est notamment dotée d'un Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER).

L'objectif du SPASER est double : **offrir une vision globale et transversale** de la fonction Achat, mais également **sensibiliser et mobiliser tous les acteurs** autour de l'enjeu des achats publics responsables.

Le SPASER détermine les objectifs de la politique d'achats en intégrant des éléments à caractère social, qui visent à favoriser l'insertion sociale des personnes éloignées de l'emploi, et des éléments à caractère écologique. Le SPASER doit ainsi permettre à l'Agence d'envisager et de réaliser ses achats comme **un levier de la transition écologique et solidaire**.

Articulé autour de 5 axes, le SPASER définit et priorise les actions à mener par thématique, fixe des objectifs et des indicateurs pour en évaluer le suivi. Sa mise en œuvre fait l'objet d'un rapport annuel.

L'ASP finalise son **SPASER 2026-2029** en y intégrant les orientations portées par le SPASER de la Direction des achats de l'État (DAE), les orientations réglementaires récentes et les bonnes pratiques mises en œuvre au sein de l'Agence et d'autres entités publiques dont ses ministères de tutelle.

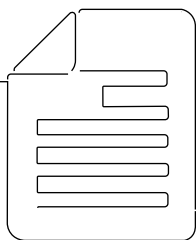
CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

L'année 2025 a été marquée par **plusieurs évolutions du cadre des achats publics Responsables** :

- **la publication du SPASER 2025-2027 de l'État**, élaboré par la Direction des achats de l'État (DAE). Certaines orientations de ce document ont d'ores et déjà été prises en compte, par anticipation, dans le projet de SPASER 2026-2029 de l'ASP.
- **la publication de la loi n°2025-391 du 30 avril 2025** qui a fait évoluer le cadre juridique du devoir de vigilance des entreprises. Elle renforce la responsabilité des entreprises, qui doivent mieux connaître et surveiller leurs chaînes d'approvisionnement. Pour les acheteurs publics, cette évolution peut se traduire par un contrôle plus attentif des plans de vigilance présentés par les entreprises candidates aux marchés publics.

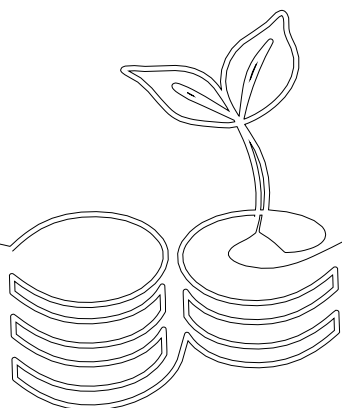
D'autres obligations structurantes, issues de la loi Climat et Résilience, entreront en vigueur en 2026, notamment **l'intégration d'un critère environnemental obligatoire** dans les critères d'attribution des marchés publics (à compter du 21 août 2026) et la disparition du critère unique prix, remplacé par un critère coût global.

Mais l'année 2025 a permis d'anticiper et de se préparer à ces évolutions. L'ASP l'a notamment mise à profit pour développer des outils par segments d'achats, afin d'accompagner ses acheteurs internes dans l'intégration progressive des critères RSE* dans leurs décisions d'achat.



ACHATS DURABLES À L'ASP

CHIFFRES CLÉS 2025



135 millions d'€
de dépenses via des **marchés publics**

98 %

de nos marchés incluent **des critères RSE***

DIMENSION ENVIRONNEMENTALE

98 %

de marchés avec une considération **environnementale**

97 % ^{+6 pts}

de marchés notifiés suite à une mise en concurrence incluant un critère de choix en lien avec le **développement durable**



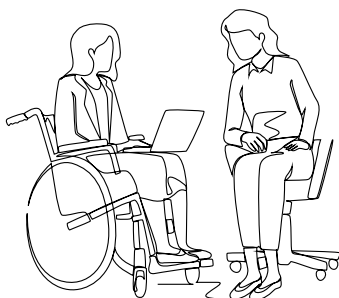
88 %

de marchés « **numérique et système d'information** » intégrant une annexe **environnementale** (ou RSE*)

DIMENSION SOCIALE

98 %

de marchés avec une considération **sociale**



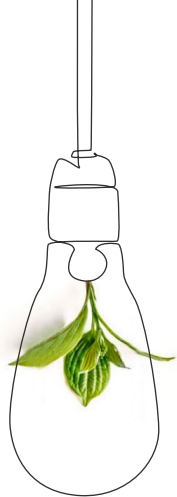
Plus de **31 000 heures**

d'**insertion sociale** par l'**activité** générées par l'exécution des marchés de l'ASP

12

marchés réservés à des entreprises de l'**économie sociale et solidaire**

* Responsabilité sociétale des entreprises



AXE 1

Promouvoir la pratique de l'achat responsable au sein de l'Agence

OBJECTIFS

- Acculturer l'ensemble des acheteurs de l'ASP sur la thématique et les enjeux du développement durable pour l'Agence
- Communiquer et intensifier l'échange d'informations

INDICATEURS

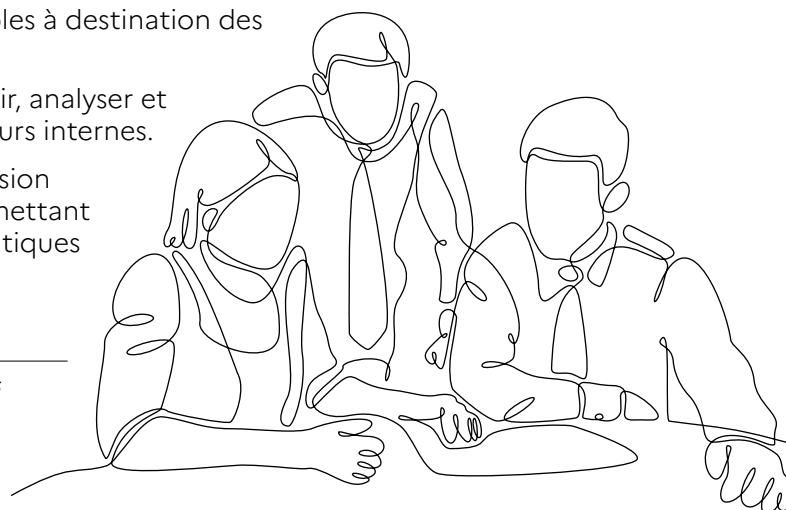
ACTIONS	2023	2024	2025	ÉVOLUTION 2024/2025
Nombre de formations thématiques proposées (internes / externes)	1	3	3	=
Nombre de publications dans l'espace dédié sur la plateforme interne MyASP	7	5	6	↑

ACTIONS SIGNIFICATIVES

- Formations proposées aux acheteurs internes : formations sur les achats durables délivrées par l'association 3AR, formation à l'animation de la fresque des achats durables, mise en avant d'un MOOC* sur le numérique responsable, mise à disposition d'une masterclass WEKA sur les leviers permis par la RSE dans la performance Achat.
- Intégration de deux agents dans le réseau des formateurs internes pour concevoir et animer des formations thématiques autour des achats en général et de l'achat durable en particulier.
- Relai dans l'espace « Achats et marchés publics » de la plateforme interne MyASP de documents relatifs à l'achat durable : fiches thématiques de la Direction des achats de l'État (DAE) et kit proposé par l'OCDE**. Plusieurs thématiques sont, par ailleurs, traitées dans l'espace « Tous concernés ! » de MyASP, ouvert à tous les agents.

PERSPECTIVES 2026

- Organiser davantage de fresques des achats durables à destination des acheteurs internes.
- Déployer une formation interne « Penser, concevoir, analyser et exécuter un critère RSE » à destination des acheteurs internes.
- Promouvoir le SPASER 2026-2029 de l'ASP et la version actualisée de la nomenclature « Achats RSE » permettant aux acheteurs d'identifier les guides et bonnes pratiques par secteur d'achats.



* Massive Open Online Course ou cours en ligne ouverts et massifs.

** Organisation de coopération et de développement économiques.



AXE 2

Faciliter

l'insertion sociale des personnes éloignées de l'emploi par l'activité économique et lutter contre les inégalités

OBJECTIFS

- Développer et stabiliser une politique d'achats durables relative à l'insertion sociale
- Lutter contre les discriminations à l'aide de la commande publique

INDICATEURS

ACTIONS	CIBLE	2023	2024	2025	ÉVOLUTION 2024/2025
% de marchés intégrant une clause sociale d'exécution obligatoire	25 %	31,25 %	41 %	54 %	↑
% de marchés intégrant une annexe sociale dédiée	-	68 %	95 %	97 %	↑
Nombre d'heures d'insertion réalisées via les marchés publics de l'ASP	-	15 891 h sur l'année	44 458 h sur l'année	31 379 h sur l'année	↓
		78 490 h (cumulées*)	92 508 h (cumulées*)	81 260 h (cumulées*)	↓
Nombre de marchés réservés en cours d'exécution	-	10	11	12	↑

ACTIONS SIGNIFICATIVES

- Notification d'un marché structurant relatif aux prestations d'accueil physique au siège de l'ASP à une entreprise agréée « entreprise solidaire d'utilité sociale ».
- Plus de 31 000 heures d'insertion sociale par l'activité générées par l'exécution des marchés de l'ASP.
- Plus de 81 000 heures cumulées d'insertion sociale, générées par les 80 marchés actifs de l'ASP, depuis leur notification.
- Les 10 marchés stratégiques majeurs de l'Agence intègrent aujourd'hui une clause d'insertion par l'activité et plusieurs plans de progrès associés sont en cours d'exécution. L'objectif est de dépasser la simple comptabilisation d'heures d'insertion pour se projeter sur une exécution qualitative et proactive des marchés, en favorisant le développement d'actions structurantes en faveur de l'insertion.

PERSPECTIVES 2026

- Stabiliser les premiers plans de progrès sociaux à portée nationale sur les marchés SIGC**, en collaboration avec leurs titulaires et avec les facilitatrices de Limoges Métropole. Développer cette méthode de travail avec d'autres titulaires.
- Se rapprocher des structures locales de travail temporaire d'insertion (ETTI) pour les informer de nos projets d'achats et développer l'impact local de nos marchés.





AXE 3

Participer à la transition écologique et à la mise en œuvre d'un numérique responsable

OBJECTIFS

- Développer et stabiliser une politique d'achats durables relative à l'impact environnemental de nos achats
- Pratiquer un numérique responsable

INDICATEURS

ACTIONS	CIBLE	2023	2024	2025	ÉVOLUTION 2024/2025
% de marchés intégrant un critère environnemental de jugement des offres	40 %	58 %	60 %	51 %	↓
% de marchés intégrant une annexe environnementale et/ou une clause d'exécution dédiée	60 %	83 %	95 %	97 %	↑
% de marchés « numérique et système d'information » intégrant une annexe environnementale	40 %	76 %	92 %	88 %	↓

ACTIONS SIGNIFICATIVES

- Transmission, par plusieurs titulaires de marchés, des impacts carbone associés à la réalisation des prestations et intégration de ces données au bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES) de l'ASP.
- Premier achat de licences informatiques reconditionnées (Microsoft Office).
- Intégration aux achats informatiques de l'obligation de proposer du matériel disposant d'un label environnemental (équivalent TCO*).

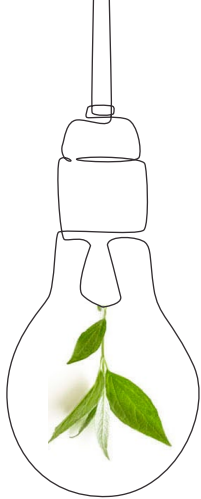
→ PERSPECTIVES 2026

- Stabiliser les premiers plans environnementaux sur les marchés SIGC** de l'ASP, en lien avec leurs titulaires.
- Disposer des impacts carbone pour certains marchés stratégiques.
- Échanger avec les titulaires des marchés pour mettre en œuvre des plans de progrès numérique partagés et les intégrer aux comités de suivi stratégique des marchés.
- Mener des actions sur les courriers imprimés et envoyés par l'Agence pour garantir l'utilisation de papier recyclé / labellisé.



* Total Cost of Ownership ou coût global de possession, qui est le coût d'un bien ou d'un service pendant tout son cycle de vie.

** Système intégré de gestion et de contrôle.



AXE 4

Garantir

une commande publique responsable, équilibrée et transparente comme outil de développement économique

OBJECTIFS

- Faciliter la pratique et l'accès aux adjudications de l'Agence pour les petites et moyennes entreprises
- Promouvoir une commande publique accessible
- Prévenir toute atteinte au principe d'égalité de traitement

INDICATEURS

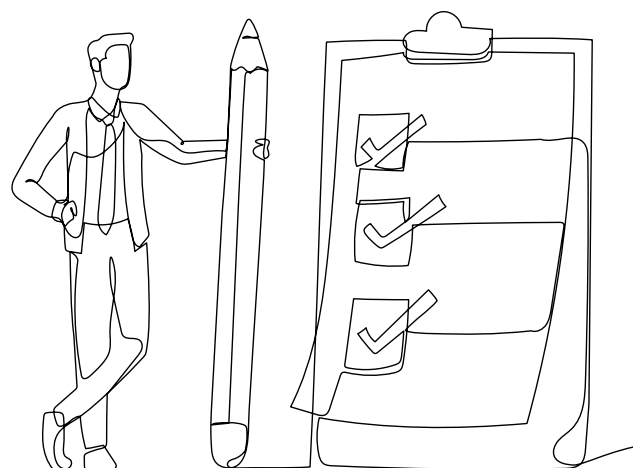
ACTIONS	2023	2024	2025	ÉVOLUTION 2024/2025
Temps de paiement moyen des factures adressées	30,64 jours	24,1 jours	25 jours	↓
Nombre de paiements par carte achat	0	0	0	=
Date de publication de la planification des achats	16/02/2024	17/03/2025	16/02/2026	↑
% de PME titulaires de marchés notifiés au cours de l'année	46 %	38,75 %	45 %	↑
Nombre de rencontres sourcing	47	53	49	↓

ACTIONS SIGNIFICATIVES

- Échanges avec l'Union nationale des entreprises adaptées autour des spécificités et problématiques rencontrées par ce type d'entreprise, et présentation à cette structure de la planification des achats de l'Agence.
- Rencontres de « débriefing » avec certains soumissionnaires non retenus.
- Nouvelle sensibilisation des acheteurs internes autour de la sous-traitance (responsabilités, obligations, paiement direct des sous-traitants, etc.).

PERSPECTIVES 2026

- Réfléchir à l'opportunité pour l'ASP de s'engager dans une démarche de labellisation RFAR « Relation fournisseurs et achats responsables ».
- Communiquer et mettre en œuvre la nouvelle charte de déontologie de l'ASP.
- Continuer à publier les marchés à enjeux de l'ASP sur la plateforme Approach, portail dédié aux projets d'achats publics, et sur la plateforme « Le marché de l'inclusion », dédiée à l'achat inclusif.





AXE 5

Réaliser

des achats justes et économes en termes d'énergie, de ressources et de prix

OBJECTIFS

- Améliorer l'expression des besoins portés par les projets d'achats
- Disposer de la meilleure offre possible
- S'assurer d'une exécution optimale de l'achat

INDICATEURS

ACTIONS	2023	2024	2025	ÉVOLUTION 2024/2025
Nombre de procédures planifiées ayant fait l'objet d'entretiens de sourcing	42 %	37 %	43 %	↑
% de marchés ayant fait l'objet d'au moins une session de négociation	55 %	40 %	40 %	=
Nombre de bilans d'exécution établis	2	28	25	↓

ACTIONS SIGNIFICATIVES

- Participation de l'Agence à la rencontre « Innovation et IA » et prise de contact avec plusieurs éditeurs de solutions informatiques innovantes. La démarche a abouti à la conclusion de plusieurs marchés innovants autour des thématiques d'écoconception et d'intégration d'IA aux pratiques professionnelles.
- Mise en place de plans de progrès dans le cadre de marchés stratégiques.

PERSPECTIVES 2026

- Communiquer auprès des acheteurs internes sur les stratégies d'analyse du cycle de vie et les outils disponibles pour accompagner la disparition du critère unique prix.

